

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL VALOSEINE

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
11 décembre 2024

PUBLIE LE : 30 JAN. 2025

Délibération n°241211-5 : Participation des EPCI à fiscalité propre aux charges
intercommunales pour l'exercice 2025

L'an deux mille vingt-quatre, le onze décembre à dix-neuf heures, le Comité du Syndicat Intercommunal VALOSEINE, dûment convoqué par le Président le quatre décembre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Mark VENUS**, premier vice-président, en l'absence du Président.

SEANCE DU 11 DÉCEMBRE 2024

PRESENTS

**CA SAINT-GERMAIN BOUCLES
DE SEINE**

Mark VENUS, DELEGUE TITULAIRE
Michel LEPERT, DELEGUE TITULAIRE
Serge CASERIS, DELEGUE TITULAIRE
Rosa ANDRE, DELEGUEE TITULAIRE

**CU GRAND PARIS SEINE ET
OISE**

Dominique PIERRET, DELEGUE TITULAIRE
Georges MONNIER, DELEGUE TITULAIRE
Lionel WASTL, DELEGUE TITULAIRE
Nelson DE JESUS PEDRO, DELEGUE SUPPLEANT

ABSENTS EXCUSES

**CA SAINT-GERMAIN BOUCLES
DE SEINE**

Samuel BENOUDIZ, DELEGUE TITULAIRE
Serge MIRABELLI, DELEGUE SUPPLEANT
Marie-Claude MEGE, DELEGUEE SUPPLEANTE
François DAZELLE, PRESIDENT

**CU GRAND PARIS SEINE ET
OISE**

Djamel NEDJAR, DELEGUE TITULAIRE
Franck FONTAINE, DELEGUE TITULAIRE
Philippe BARRON, DELEGUE TITULAIRE
Stéphan CHAMPAGNE, DELEGUE TITULAIRE
Cédric GUILLAUME, DELEGUE SUPPLEANT
Jean-Marie MOREAU, DELEGUE SUPPLEANT
Patricia HAMARD, DELEGUEE SUPPLEANTE
Sandrine DOS SANTOS, DELEGUEE SUPPLEANTE
Suzanne JAUNET, DELEGUEE SUPPLEANTE

Communes non représentées

Assistaient à la séance

Madame Audrey MILLEVILLE, Directrice des Services Techniques mutualisée d'Unilys
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys

Communauté Urbaine	:	1 (10 communes)
Communauté d'Agglomération	:	1 (5 communes)
QUORUM	:	8
<u>Délégués présents</u>	:	8
<u>Pouvoirs</u>	:	0
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	8

OBJET : PARTICIPATION DES EPCI A FISCALITE PROPRE AUX CHARGES INTERCOMMUNALES POUR L'EXERCICE 2025

RAPPORTEUR : Monsieur Dominique PIERRET, Vice-Président

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5212-16, L.5212-20 et L. 5711-1 ;

VU les statuts du Syndicat Intercommunal ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Vice-président et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

FIXE le montant des participations de la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seines (CA SGBS) et de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine Oise (CU GPS&O) aux dépenses du Syndicat Intercommunal VALOSEINE, telles qu'elles figurent dans le tableau joint à la présente délibération.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le **29 JAN. 2025**

Transmis en préfecture et affiché le **30 JAN. 2025**

Pour Extrait Conforme

Lionel WASTL
Secrétaire de séance

François DAZELLE
Président du Syndicat Intercommunal

Signé électroniquement par:
DAZELLE FRANCOIS

Président
Le 29 janvier 2025
A Saint-Germain-en-Laye

VALOSEINE

Accusé de réception en préfecture
078-200062461-20250130-241211-5-DE
Date de télétransmission : 30/01/2025
Date de réception en préfecture : 30/01/2025

PARTICIPATIONS AUX CHARGES INTERCOMMUNALES 2025

Annexe à la délibération n° 241211-5

COMMUNES	18,87 €	population 2025 entrée en vigueur le 01-01-2022	Participation 2025
Aigremont		1 119	21 115,53
Chambourcy		5 983	112 899,21
Le Mesnil le Roi		6 453	121 768,11
Saint-Germain-en-Laye		46 981	886 531,47
Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine	GP	60 536	1 142 314,32
Achères		21 805	411 460,35
Andresy		13 827	260 915,49
Carrières sous Poissy		20 070	378 720,90
Conflans-Sainte-Honorine		36 727	693 038,49
Médan		1 331	25 115,97
Morainvilliers		3 170	59 817,90
Orgeval		7 305	137 845,35
Poissy		41 071	775 009,77
Verneuil sur Seine		16 396	309 392,52
Vernouillet		10 136	191 266,32
Communauté Urbaine Grand Paris Seine Oise	GP	171 838	3 242 583,06
TOTAL VALOSEINE (ex SIDRU)	GP	232 374	4 384 897,38